



DECLARATION LIMINAIRE CTPD DU 03/05/2011

Le rendez vous salarial du 19 avril dernier dans la Fonction publique a permis à la CGT de réaffirmer son hostilité au gel des salaires pour les années 2011-2012-2013 alors même que nous nous trouvons dans un contexte de forte reprise de l'inflation avec une augmentation de 0,8% pour le seul mois de mars.

Cette perte de pouvoir d'achat est sans précédent puisqu'elle atteint + 10% depuis le 1er janvier 2000. Au cours de cette réunion le Ministre Baroin a tenté de convaincre, sans succès, les organisations syndicales en rappelant les mesurées catégorielles ou autres mises en place telles que GIPA ou GVT. Au delà de cette baisse du pouvoir d'achat, ce sont les effets sur les carrières qui sont catastrophiques:

- Un salaire minimum de la FP qui court après le SMIC
- Un recrutement en cat A seulement de 18% supérieur au SMIC

Pour revenir à la Campagne IR, ce même François Baroin a tenu une conférence de presse nationale le 14 avril dernier. L'accent y est fortement mis sur le volontarisme de la DGFIP en matière de télédéclarations (amélioration matérielle- offre plus complète- ouverture d'accès sans certificat- primo déclarants) mais aussi reconquête des « abandonnistes » qui sont revenus à la déclaration papier par l'envoi d'un courriel de fidélisation destiné aux anciens télédéclarants.

La note du directeur général du 12 avril reprend ces thématiques, on peut même y lire que l'absence d'envoi de pièces justificatives est un avantage de la télédéclaration!

Comme à l'accoutumée, le ministre a salué la forte mobilisation des agents durant cette période, leur disponibilité ainsi que la qualité de l'aide qu'ils apportent aux contribuables, mais sans réelle reconnaissance salariale.

Même si ces éléments sont essentiellement à caractère national, il n'en demeure pas moins qu'ils impactent directement notre département à l'image des suppressions d'emplois liées à l'augmentation des télédéclarants.

On ne peut donc pas évoquer aujourd'hui ce CTPD sans parler des suppressions d'emplois (2565 emplois concernés en 2010), totalement inacceptables parce qu'elles détériorent les conditions de travail, remettent en cause l'exercice de l'ensemble des missions dans les services et l'accès à tous à un service public de qualité.

Pour y pallier, la DG met en place des G.T sur la ré-ingénierie des processus présentée comme un réponse aux vagues successives de suppressions d'emplois, mais qui ne répond pas aux attentes des agents, au devenir des missions, et aux besoins des usagers.

Alors que les conditions de vie au travail se détériorent de plus en plus, que dans les services les agents parent au plus pressé avec de lourdes conséquences sur l'exercice des missions, la DGFIP se trouve chaque année sévèrement amputée d'emplois.

Aujourd'hui les missions ne sont déjà plus remplies à leur juste niveau, des contrôles sont abandonnés, on augmente les seuils, on rentabilise sur les enjeux financiers....et les agents dans tout cela....ils subissent, il souffrent car malgré tout ils tiennent à effectuer correctement leur travail dans un contexte où se télescopent sans recul ni analyse les réformes, les restructurations de service,

les nouvelles procédures, les réorganisations de processus de travail.....

Pour la CGT-FP 27, il est urgent de sortir de cette logique libérale de recherche de productivité et de destruction de l'emploi public. Un débat doit être rapidement engagé sur l'adéquation des missions et des moyens.

Pour revenir à l'ordre du jour, à l'instar des documents fournis pour la Filière Fiscale, pouvez vous nous communiquer pour la FGP le bilan des réceptions liées à la Campagne IR, comme Mme JAOUEN s'y était engagée au cours du CTPD d'avril 2010.

D'autre part, la CGT-FP 27 regrette l'absence d'analyses de ces tableaux pour la FF. Comment expliquer de telles variations sur le département ?

Certains services nous ont aussi fait remonter une trop grande anticipation dans l'ouverture des plates formes téléphoniques. Les agents sont mobilisés dans des locaux spécifiques pour un très petit nombre d'appels.

Aussi PVFI prévoyait un délai de 48h pour répondre aux courriels adressés par les contribuables, alors que la charte Marianne offre un délai de 5 jours. Quelles mesures prévoyez vous pendant et après la campagne IR ?

L'an dernier, la CGT était intervenue pour dénoncer la mise en place de quota en matière d'émission accélérée pour les agents en charge de l'accueil. Ces agents sont ils toujours chargés de cette tâche ? Et si oui, dans quelle mesure ?

Renforts en auxiliaire:

Quel budget alloué au renfort en tenant compte de la diminution de 0,64% de la DGF au titre d'une participation financière en matière de politique de l'emploi?

Ponts naturels:

Sur notre insistance, vous avez procédé à une consultation de l'ensemble des personnels, ces derniers se sont prononcés très majoritairement pour l'obtention de ces 3 ponts. La CGT FP27 prend acte de ce résultat.

Les représentants de la CGT FP 27